

## SERVICES

**MAIRIE** : 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

www.plaisancedugers.com

**TRESOR PUBLIC** : 05.62.69.14.20

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h30/12h00 et 13h30/16h00

Mercredi et Vendredi : 8h30/12h00

**MEDIATHEQUE** : 05.62.69.59.01

Mardi : 16h/18h-Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 10h/13h-Samedi : 10h/17h

**SPAC** (Réseau Assainissement) :

05.62.09.35.62 Marciac

**SIEBAG** (Réseau Eau Potable) :

05.62.69.84.22 Riscle

**LA POSTE** : 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h30. Le samedi : 9h00/12h00

**M.S.A.** : RV par téléphone 05.42.54.04.00

**EPISODE** 05.62.03.85.47 jeudi 9h30/11h30 association.episode@orange.fr

**ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI** :

CIBC : 05.62.05.26.40

MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32

ESPA (AJVVT) : 05.62.09.29.05

**CROIX ROUGE** : 05.62.69.43.74

Mardi au Vendredi : 14h30/17h30

**DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE** : SUR RV

11 rue de Barbat, Immeuble du SLA :

ASSISTANTE SOCIALE : 05.81.32.35.50

**CARSAT** : 05.31.16.10.12

Mesdames GARCIA et CHAUBARD

**OFFICE DE TOURISME** 05.62.69.44.69

ot.plaisance@wanadoo.fr

**ADIL 32** : 05.81.32.35.05 www.adil32.org



# Plaisance Actualités

ANNÉE 2014 N° 2

JUILLET 2014

## LE CONSEIL MUNICIPAL



Issu du scrutin électoral du 23 mars 2014, le conseil municipal se compose de 12 conseillers élus sur la liste « S'unir pour Plaisance » qui a obtenu 435 voix et de 3 conseillers élus sur la liste « Plaisance autrement » qui a obtenu 327 voix. Les conseillers communautaires sont Régis Soubabère, Claudie Bertrand et Simone Broustet. Le maire, Régis Soubabère et les quatre adjoints : Catherine Costes - Michel K'Delant - Claudie Bertrand - Jacques Ladeveze ont été élus lors de la première séance du conseil municipal le 29 mars 2014 avec 12 bulletins pour et 3 bulletins blancs.

**LE MAIRE** : Régis Soubabère

**LES ADJOINTS** : Catherine Costes - Michel K'Delant - Claudie Bertrand - Jacques Ladeveze

**LES CONSEILLERS** : Alphonse Caulier - Jacqueline Jacomin - Nicole Pion - David Poteau - Maryvonne Ducournau - Joël Richelle - Julie Podenas - Simone Broustet - Daniel Lasnaveres - Sandrine Blanchet

**LES COMMISSIONS MUNICIPALES** :

**FINANCES** : R. Soubabère (Président) - C. Costes - M. K'Delant - C. Bertrand - J. Ladeveze - S. Broustet  
**ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - ACCESSIBILITE - DEVELOPPEMENT DURABLE** : C. Bertrand (Présidente) R. Soubabère -

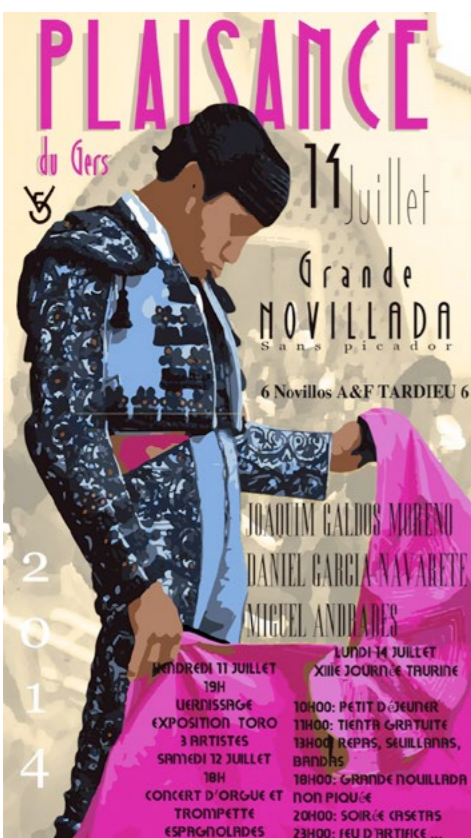
C. Costes - J. Jacomin - M. Ducournau - J. Podenas - S. Broustet  
**COMMUNICATION - CULTURE - ANIMATIONS - RELATIONS ASSOCIATION CULTURELLES** : C. Costes (Présidente) - Membres : C. Bertrand - J. Jacomin - N. Pion - J. Podenas - S. Broustet  
**TRAVAUX BATIMENTS - SECURITE** : R. Soubabère (Président) - C. Costes - C. Bertrand - J. Richelle - A. Caulier - J. Jacomin - M. Ducournau - D. Lasnaveres  
**SPORTS ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES** : M. K'Delant (Président) - J. Ladeveze - D. Poteau - J. Richelle - S. Blanchet  
**APPEL D'OFFRES** : R. Soubabère (Président) - Titulaires : M. K'Delant - J. Ladeveze - D. Lasnaveres  
Suppléants : C. Bertrand - A. Caulier - S. Blanchet

**RELATION AVEC LES COMMERCIANTS** : R. Soubabère (Président) - C. Costes - D. Poteau J. Podenas - S. Blanchet  
**TRAVAUX DE VOIRIE** : R. Soubabère (Président) - M. Ducournau - J. Ladeveze - C. Bertrand - A. Caulier - J. Richelle - D. Lasnaveres

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, chaque président de commission est le référent pour les citoyens dans son domaine de compétence. Vous pouvez donc contacter la mairie pour solliciter un rendez-vous ou envoyer un mail à leur intention mairie-plaisance-du-gers@wanadoo.fr ou 3 place du 8 mai 32160 Plaisance du Gers.

## DEMANDEZ LE PROGRAMME : ÉTÉ 2014

### FETES DU 14 JUILLET



### VENDEDI 11 JUILLET

18h30 Place de la mairie : Ouverture des fêtes, Chupinazo

Vernissage Exposition : thème du Toro

Concours de Tapas

Apéro Concert Jazz Manouche avec "Camping Sauvage"

19h Repas aux arènes

21h Intervil Plaisance - Aignan

23h Bal avec ALIGATOR

### SAMEDI 12 JUILLET

12h à 18h Ouverture du Festival des sens Place du 11 novembre (Eglise) Exposants produits régionaux et gastronomiques.

Animations gratuites

9h Repas Grillade Place de la mairie.

22h Course landaise. Ganaderia DAL, cuadrilla Christophe Dussau.

23h Bal PODIUM MUSIC SYSTEM

### DIMANCHE 13 JUILLET

9h à 18h Festival des sens

12h Dégustation de la Plaisantine

9h30 Vide grenier Parc de l'Arros

18h Concert d'orgue et trompette à l'église (Entrée Gratuite).

20h Soirée Coupe du monde "les Frelons"

### LUNDI 14 JUILLET

9h à 18h Festival des sens

9h Casse croûte à la fourchette aux arènes  
11h30 TIENTA et REJONEO (spectacle taurin gratuit sans mise à mort)

12h30 Apéritif Concert avec l'harmonie Al Violin

13h repas de l'aficion sous les platanes. 18€

15h spectacle de danses sevillanes et brési-liennes

18h00 Grande novillada sans picador 6 novillos d'Alain et Frédérique Tardieu

20h Soirée casetas, sevillanas - Tapas y vinos

20h30 repas Plato combinado

23h feu d'artifice au lac.

Foot tournoi de sixte les 09 et 10 juillet

### FETES PATRONALES 8.9.10 AOUT

**VENDEDI 8 AOUT** à l'Octogone Lac

19h soirée karaoké

22h30 lâcher de sky lanterne-lotus flottant

**SAMEDI 9 AOUT** place du 8 mai

Concours de pêche, repas, courses landaises

21h30 soirée mousse place de la Mairie

**DIMANCHE 10 AOUT** aux arènes



8h Vide grenier restauration & buvette

18h30 Aréna Rugby Tour 2014

animateur JJ Cripia, d'un Dj et d'une équipe de la ganaderia.

Entrée 10 € gratuit jusqu'à 16 ans

restauration & bal

### LE FESTIVAL DU JEU RPGERS

**22-23-24 AOUT : 17 EME EDITION**



### DANS CE NUMÉRO :

- Conseil municipal 1
- Mot du maire 2
- Budget 3
- Tourisme 3
- Travaux 3
- Vie économique 4
- Vie associative 4
- Culture et Patrimoine 5-6
- Environnement 7
- Cade de vie 7
- Les Pompiers 8
- Les aînés 9
- Opposition 10
- Sports 10
- RP Gers 11
- Services 12
- Programme Eté

Rédaction et mise en page :  
Commission Culture et Communication

Mairie de Plaisance



## LE MOT DU MAIRE



Si les Français ont rechigné à se déplacer pour aller voter lors des élections européennes du 25 mai dernier, les plaisantins, avec une participation de près de 80 % pour les élections municipales du 23 mars, nous ont confirmé tout l'intérêt qu'ils portaient à la vie locale.

Nous devons encore une fois remercier les habitants pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée.

Nous avons voulu constituer une équipe où toutes les sensibilités sont représentées, ce qui est une très bonne chose pour Plaisance.

Nous poursuivrons le travail accompli sur la base de notre programme, en mettant nos compétences et toute notre détermination au service de notre ville et de ses habitants.

Ce que nous avons prévu avant les élections s'est confirmé : l'Etat, en baissant ses dotations de fonctionnement, ampute notre budget de recettes indispensables. Nous sommes malgré tout guidés dans notre tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information et le développement de la participation.

Nous sommes au travail et nous faisons preuve d'esprit constructif, de sérénité et de respect des points de vue des uns et des autres. Nous avons d'ailleurs décidé d'ouvrir le bulletin à la communication de la liste d'opposition, alors que de par la stratégie démographique de Plaisance, nous n'en avons pas l'obligation.

La saison d'été est là. Nous sommes prêts pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les vacanciers, qu'ils fassent partie des habitués ou qu'ils séjournent parmi nous pour la première fois, afin que tous gardent une image positive de leur passage sur notre commune.

Régis SOUBABERE

## BUDGET

BUDGET PRIMITIF 2014			
Section de fonctionnement			
Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	463 200	Produits des services	34 000
dont travaux en régie 25000		Travaux en régie (fourn et main d'œuvre)	33 000
Charges de personnel	692 400	Impôts et taxes	767 311
Autres charges de gestion courante	257 452	Dotations et participations	414 893
Charges financières	140 800	Revenus des immeubles	195 000
Charges exceptionnelles	1 400	Remboursement sur rémunérations	35 000
Dotations aux amortissements	27 247	Produits financiers et exceptionnels	3 447
Virement à la section d'investissement	32 379	Excédent antérieur reporté	132 227
	<b>1 614 878</b>		<b>1 614 878</b>
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Déficit d'investissement reporté	116 309	Virement de la section de fonctionnement	32 379
Capital des emprunts	173 000	Produits des cessions	8 000
Cautions des logements	2 000	Amortissements	27 247
Frais d'études	3 600	FCTVA	42 000
Logiciels	800	Taxe d'aménagement	6 000
Acquisition de matériel et mobilier	47 282	Excédents de fonctionnement	261 757
Travaux de bâtiments	40 188	Subventions d'investissement	66 602
Eclairage public et extensions	26 520	Cautions des logements	2 000
Aménagement du pont de l'Arros	12 300	Ventes immobilisations (terrain et voirie)	8 650
Travaux en régie	33 000	Créances sur particuliers	365
Apurement C/131	1		
	<b>455 000</b>		<b>455 000</b>

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale de la commune, qui restent fixés à : 17.60 % pour la taxe d'habitation, 22.55 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 100.65 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

## COUP DE PROJECTEUR SUR RPGERS ET LE FESTIVAL DU JEU :



### 17 EME EDITION 22-23-24 AOUT

**Le festival du Jeu** : Parti en 1998 de presque rien mais porté par une équipe de passionnés qui étaient bien les seuls à croire à ce projet, ce festival est non seulement **LA MANIFESTATION** de l'été par sa fréquentation (**3000 visiteurs en 2013**) mais **l'un des premiers festivals de ce type en Europe** !

Trois jours qui s'articulent autour de la thématique des jeux modernes : des jeux informatiques, des jeux de plateau (jeux de société et jeux traditionnels), des jeux de figurines, des jeux de rôles sur table et grandeur nature, des jeux de tir et des jeux de cartes.

**De nombreuses animations** : séance de cinéma, banquet animé, concert, des exposants (éditeurs de jeux, dessinateurs, boutiques spécialisées) etc..

**Quelques chiffres** : Une trentaine de bénévoles venus de tous les horizons ; 24% d'augmentation par an de la fréquentation ; plus de 200 km de rayonnement autour du festival ; un nouveau thème chaque année qui oriente l'ambiance et la décoration.

**Une attitude écologique et responsable** : l'équipe qui organise ces trois jours de festivités s'est toujours montrée soucieuse de la qualité de l'ambiance et du respect des consignes de propreté de l'espace public. Les poubelles sont vidées régulièrement par les bénévoles et pas question de laisser trainer

papers gras ou canettes ! Le cahier des charges est donné très en amont aux ateliers municipaux et si des remarques sont faites, l'équipe en tient compte et essaie d'apporter une solution.

Un exemple qui montre qu'on peut être jeune, enthousiaste, entreprenant et efficace dans le respect des contraintes que demande l'organisation d'une telle manifestation. Bravo à Joël Forment, à tous ses collaborateurs et aux plus anciens qui ont laissé la place en particulier Fabien Garnier.







1998. Bravo aux dirigeants et aux bénévoles pour cette journée très réussie !

#### HONNEUR AUX CHAMPIONS !

**Hand Ball :** ce sont les plus jeunes ! Ils ont remporté le tournoi final départemental Excellence. Ils terminent donc invincibles du championnat du Gers et remportent le titre départemental.

**Tir sportif :** A Besançon aux championnats de France de tir à 10 mètres, trois tireurs du club ont obtenu de brillants résultats. Rose-Marie Bergara au pistolet en catégorie dames 3 a obtenu le titre de vice-championne de France, et la médaille d'argent ; Augusta Gaze cadette de 14 ans au pistolet également s'est classée 7ème et Daniel Bergara à la carabine s'est classé 41ème.

**Mention spéciale pour Martine Semmartin** ceinture noire 5ème dan karaté

**Savez-vous ce que représente le sport à PLAISANCE :** 14 disciplines pratiquées en amateur et en compétition et 900 licenciés. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et font de Plaisance un important pôle sportif. Le revers de la médaille ? Le coût de l'entretien des espaces sportifs (tonte, éclairage, chauffage) mais la pratique du sport est irremplaçable. Elle procure du plaisir, crée du lien social et contribue à donner une belle image de notre village.

**8 Mai tournoi de rugby de l'URBR :** 568 enfants, huit clubs ou ententes dont Elne, venu des Pyrénées-Orientales. Le beau temps était de la partie. Tout s'est bien passé dans le meilleur des esprits. Pour la première fois cette année, une coupe du fair-play a été décernée, les éducateurs du Pays du Béarn l'ont reçue avec plaisir. Le trophée « Pierre Fort » a été remis aux presque voisins d'Adour-Echez par Romain Terrain, champion de France Cadet en

Martine Semmartin vient d'accéder, à 60 ans, au grade de ceinture noire 5ème dan lors de l'examen du 24 mai 2014 à Montpellier. C'est, pour elle, la concrétisation d'années de pratique assidue. Elle est aujourd'hui le karatéka au grade le plus élevé dans le Gers, et seule femme à ce niveau en Midi-Pyrénées. En 2008 le Conseil Général lui avait attribué le Gascon d'argent du meilleur entraîneur. Du haut niveau à l'USP Soleil Levant !



#### PRÊTS POUR LA SAISON 2014 !

Malgré les dégâts subis par les équipements situés en bord de rivière lors des inondations de janvier et grâce aux efforts des agents municipaux, nous sommes prêts à accueillir les touristes pour l'été 2014.



**Minigolf :** un des atouts de la saison avec ses 3500 à 4000 entrées. Il a été entièrement nettoyé. Les massifs sont replantés. Les sujets des parcours ont été repeints avec talent par les ateliers municipaux. Il a rouvert ses portes le 1er juin. Toute l'équipe vous attend donc pour un agréable moment de détente en famille.

#### OPERATION ÉTÉ JEUNES

Depuis plusieurs années, la commune recrute une quinzaine de jeunes majeurs de Plaisance durant l'été. Durant leur période d'activité d'environ deux semaines, ils viennent en soutien à la voirie. Ils assurent également l'accueil du mini-golf, tiennent la buvette, la location des pédalos, participent à l'entretien de la base de loisirs... Cette opération répond à plusieurs objectifs : les

**La base de loisirs :** la baignade dans le lac est interdite par les autorités sanitaires mais il est toujours possible de profiter de ce magnifique cadre naturel pour pratiquer certaines activités : promenade, pêche (avec un parcours dédié aux enfants), bronzette, pique-nique, pédalos... Et pourquoi pas le swin-golf ?



**Le swin-golf :** aménagé dans cet espace, il sera ouvert de juin à octobre grâce à l'implication bénévole des membres de Plaisance Swin-Golf. Des cours d'initiation gratuite auront lieu. Ce sport ludique et convivial est facile à pratiquer et peut être une très bonne initiation au Golf. Venez le découvrir.

**Un plus : restauration à l'octogone,** le restaurant "Chez Sylvie" se déplace à l'octogone de la base de loisirs pour cet été et se déclinera en guinguette au rythme du soleil de juillet à Septembre, Sylvie et son équipe vous accueilleront donc au lac.

**Des soirées festives : le 14 juillet :** traditionnel feu d'artifice.

**Le 8 août** soirée Karaoké avec lâcher de sky lanternes et de lotus flottants proposée par Cappers dans le cadre des fêtes patronales. **RESERVEZ VOS SOIREEES !**

jeunes apportent une réelle aide pour les activités saisonnières d'une part, mais c'est aussi, pour eux, le premier rendez-vous avec le monde du travail, l'occasion de participer à la vie du village et de gagner un peu d'argent.

La communauté des communes Bastides et Vallons du Gers recrute, quant à elle, une quarantaine de mineurs de 15 à 17 ans qui sont répartis sur le territoire et aident de

**La publicité :** faire connaître ces activités est une nécessité. 4000 dépliant conçus par le service communication de la mairie vont être édités et distribués dans des points stratégiques. Ils précisent les horaires, les tarifs et les numéros de téléphone à joindre. Vous pourrez vous en procurer en mairie et consulter également le site internet : [www.plaisancedugers.com](http://www.plaisancedugers.com). Une banderole sera placée à l'entrée du chemin de la Riberotte pour signaler la base de loisirs.

façon encadrée, pendant une quinzaine de jours également, à des travaux divers. Ils travaillent le matin et peuvent l'après-midi participer à des activités sportives ou culturelles. Ils perçoivent, une petite bourse et des entrées pour la piscine, le swin-golf et le cinéma. Cette action, financée en partie par la CAF, favorise l'engagement citoyen des jeunes. Vous croiserez sans doute ces jeunes gens durant l'été.

#### TRAVAUX



**Prévus :** comme nous nous y étions engagés, le clubhouse du tennis sera terminé au début de la saison d'été. Le chalet a été monté par les ateliers municipaux.

**Imprévus :** La digue

de Rousset : endommagée par les inondations de Janvier, l'écluse qui se trouve à côté de la digue menaçait de s'effondrer privant ainsi d'eau le cours supérieur de l'Arros. Jacques Ladevèze et JM Crochet ont pris contact avec L. Germa du syndicat de l'Arros. Il est prévu, sous réserve de l'accord de la DDT, de creuser un canal de dérivation pour stopper la fuite et rétablir le niveau normal de l'eau. Le montant des travaux est estimé à 3000 €. La réparation de l'écluse sera programmée plus tard.

**Giratoire de Bonnet :** Les travaux entamés sous la maîtrise d'oeuvre du Conseil Général par l'entreprise EIFFAGE, sur la commune de Lasserrade, devraient s'achever à la fin juin. La durée totale du chantier a été évaluée à 12 semaines.

**Cimetière Saint Nicolas :** la plateforme créée à l'angle du chemin de Rapine et de la rue du Moulin sera nivelée par les agents communaux et ouverte au stationnement courant 2014. Elle per-

mettra un stationnement de proximité par rapport au cimetière Saint Nicolas.





## VIE ECONOMIQUE

### LA RUE ADOUR REINVESTIE PAR LE COMMERCE :

3 nouveaux commerces ouvrent ce 1er semestre.

"**Chez Dino**" en lieu et place de "La casserole gourmande". La cuisine d'Aurélie, aux influences italiennes, est inventive, généreuse et moderne, l'accueil de David est professionnel et chaleureux. Souhaitons-leur la bienvenue chez eux, nos papilles vont être comblées !



"**Les trésors de Coco**" à deux pas, dans un local modernisé et coloré, nous propose des jouets pour petits et grands, des jeux de plein air, des articles de fête, de la décoration d'intérieur, du petit multimédia, de la maroquinerie et bien d'autres surprises dont un rayon loisirs créatifs.

"**Mony'Nails**" est l'une des rares boutiques du Gers à décorer vos ongles façon «nail art», c'est à dire que la décoration de vos ongles est faite à la main par Monica, sur capsules ou sur ongles naturels.

**Allée des Ormeaux : "La Pergola"** a changé de propriétaire. En ce début d'année Nathalie et Mickaël Monerri ont finalement préféré Plaisance au Cap d'Agde où ils étaient restaurateurs depuis 10 ans. Menus du jour, ouverts tous les midis, vendredi et samedi soirs.

Souhaitons leur la bienvenue et du succès dans leurs entreprises.

## VIE ASSOCIATIVE



**Mil'couleurs** a transporté son salon de coiffure rue de la porte dans un local ancien rénové. Bonne chance pour cette nouvelle aventure.

**TRAVAIL AVEC L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS « PLAISANCE AUX 2 BASTIDES » : les totems sur les places.** Prêts et installés pour début juillet ? Nous l'espérons et c'est ce que nous avons demandé aux établissements Lacroix en charge du projet. Ces totems proposeront un plan de Plaisance avec l'ensemble des commerces, professions libérales et lieux publics. Destinés plus particulièrement aux touristes et visiteurs de passage, ils devraient faciliter leurs recherches et assurer la visibilité des activités commerciales de Plaisance. Ils sont subventionnés par le CG 32, la Région et le Pays du Val d'Adour dans le cadre d'une campagne d'aide au commerce des centres villes. Une réunion a eu lieu avec le bureau de l'association des commerçants pour l'élaboration du plan et des textes placés à l'arrière des bornes. Le projet sera présenté ensuite à l'ensemble des personnes concernées dès que nous aurons les visuels.

**Nouvelle conception du livret des commerçants :** ayant sollicité et obtenu, une aide de la Région Midi-Pyrénées et de l'Etat dans le cadre d'une opération de modernisation du pôle artisanal et commercial local, l'association des commerçants « Plaisance aux 2 bastides » se lance dans une refonte de son livret conçu comme un livret d'accueil de Plaisance. Ce projet a été confié à l'agence POPKOM. L'adhésion de tous est souhaitable et ne devrait pas rencontrer trop de difficultés eu égard à la modicité de la contribution demandée. Nous poursuivons donc en commun ce travail de mise en place d'une signalétique au service de Plaisance.



**MUSICODROME : 8ème édition réussie.** Près de 120 exécutants de 7 à 70 ans sont montés sur scène tour à tour, puis ensemble, lors du chant final émouvant et coloré.

Chacun a fait le maximum pour produire une musique de qualité sur des registres très divers : du classique, de la variété, du jazz, du chant, de la banda. Des animations, des chorégraphies pleines d'humour, de fantaisies ont accompagné certains morceaux de musique, pour le plus grand plaisir de tous, acteurs et spectateurs.

## DU COTE DES AINES

### CITE ST JOSEPH : INAUGURATION DES NOUVEAUX BATIMENTS

Les travaux entrepris à la maison de retraite pour transformer les bâtiments existants et créer une unité de soins spécialisée dans l'accompagnement des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ont pris fin en octobre dernier. Ce projet, qui s'élève à six millions d'euros, est subventionné à hauteur de 40 %. Il a reçu le soutien de la commune (caution), du Conseil général, du Conseil régional et des services de l'État. Le 25 avril, en présence des autorités civiles et religieuses, des résidents et d'une nombreuse assistance, a eu lieu l'inauguration de cette nouvelle unité et des bâtiments rénovés. C'est à Madame la Sous-Préfète qu'est revenu l'honneur de couper le ruban.

Désormais, la maison de retraite gérée par l'Association Cité St Joseph dispose de locaux et de services modernisés plus adaptés à l'accueil et à l'accompagnement de nos aînés.



- courses, ...

**Mais également :**

- la livraison de repas équilibrés à votre domicile 7 jours/7

- un service de soins infirmiers

- une équipe spécialisée Alzheimer

**Nos engagements ?**

- un service de qualité, avec un personnel formé et expérimenté

- une écoute personnalisée qui tient compte de vos besoins et de vos habitudes de vie

- une intervention possible dans les 48 heures

**Nos Objectifs ?**

Vous satisfaire et vous permettre de rester à votre domicile dans les meilleures conditions.

L'association ADOM TRAIT D'UNION est là pour vous conseiller et vous accompagner sur vos droits et le montage de vos dossiers de prises en charge auprès des différents organismes (Conseil Général (APA, PCH, Aide sociale), MSA, CARSAT, Caisses de retraite, mutuelles, ...).

En faisant appel à nos services, vous pouvez également prétendre à une déduction de vos impôts.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Un simple coup de fil et nous venons à votre rencontre !

ADOM TRAIT D'UNION

AIGNAN – MARCIAC – PLAISANCE

16 rue des Pyrénées 32160 PLAISANCE

Tél : 05.62.69.16.62. adom2@wanadoo.fr

## ESPACE DE L'OPPOSITION

Malgré une forte abstention et un vote nul record (16%) notre liste "Plaisance Autrement" avec près de 43% des suffrages a obtenu 3 élus dont 1 siégeant à la communauté de communes.

Fidèles à nos engagements de campagne nous vous informerons de notre travail, réalisé en fonction des éléments portés à notre connaissance. Notre site "Plaisance Autrement" est toujours actif bien que contesté.

A l'heure actuelle (26 mai) chacun de nous s'attache à s'intégrer dans le conseil municipal et les commissions, dans l'attente des réunions des commissions voirie, travaux, jeunesse, sport, équipement etc.... Nous souhaitons toujours œuvrer dans un climat constructif afin que nos idées soient prises en compte et nous ne manquerons pas de porter l'ensemble de vos demandes tout au long du mandat.

Pour ce qui est du projet de budget 2014, si nous avons bien noté qu'un effort est engagé en vue de réduire les charges de fonctionnement et qu'aucun investissement lourd n'est prévu; ce budget ne nous paraît pas suffisamment ambitieux pour aller vers un retour à une situation économique saine; raison pour laquelle nous



avons voté contre. De même nous souhaitons que soient développées dans la communication les actions des élus passés et à venir (2ème semestre).

Nous n'oublions pas que si certains d'entre vous nous ont placés là où nous sommes c'est pour mettre au service de tous nos capacités de travail sans réserve. Nous resterons donc à votre écoute tout au long des 6 années à venir.



**Les Fêtes du Printemps :** un pari difficile pour CAPGERS

L'association «Tout Naturellement» n'ayant pas souhaité reprendre l'organisation du salon Bio-Eco qui avait succédé à la «Journée de l'environnement» mise en place par Maryse Musset, il y a dix ans, Capgers a accepté de reprendre le concept. Malgré un programme très riche offrant un large éventail de propositions sur le week-end, ces fêtes n'ont pas connu la

fréquentation qu'on était en droit d'attendre. Espérons que l'an prochain, cette manifestation retrouvera la fréquentation qu'elle mérite.

Ce programme, parmi tant d'autres au cours de l'année a mobilisé l'ensemble des services techniques pour la mise en place et la logistique de l'opération (montage des stands, de la scène, mise en place des tables...) Un grand merci à toute l'équipe.



## LES POMPIERS DE PLAISANCE

**Un service citoyen exemplaire :** savez-vous que le corps des sapeurs pompiers de Plaisance est formé uniquement de bénévoles qui prennent sur leur temps et leur vie de famille pour être au service des autres dans des circonstances dramatiques ? Ils sont toujours prêts à porter secours parfois au péril de leur vie et sont un exemple d'engagement citoyen pour tous les habitants. En 2013, ils ont effectué 276 missions.

**Passation de commandement chez les pompiers :** Daniel Courtade succède à Robert Mano au centre de Plaisance.

La cérémonie de passation de commandement s'est faite en présence de nombreuses personnalités.

**Merci au lieutenant Robert Mano.** Il a dirigé la brigade pendant 18 ans. Chef exemplaire, il a transmis aux membres de son équipe l'esprit de dévouement et de service qui sont les valeurs de ce corps. Nous le remercions pour son engagement et le sens du devoir et des responsabilités dont il a fait preuve pendant ces années. **Daniel Courtade** continuera dans le même esprit à assumer la direction de la Brigade.



SERVICE DE PROXIMITE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE

**Antenne de MARCIAC** Route du Lac

Tél : 05 62 08 25 06 tous les jours de  
Fax : 05 62 08 25 07 8h30 – 12h30  
e-mail : [cias@ccbvg.fr](mailto:cias@ccbvg.fr) 13h30 - 17h30

**Antenne de PLAISANCE**

Hôtel de ville Ouverture au public  
Tél : 05 62 69 13 91 lundi, mercredi, jeudi  
Fax : 05 62 09 26 35 8h30 – 12h30

PUBLIC CONCERNE :

vous êtes retraité  
vous êtes en situation d'handicap permanent ou temporaire  
vous sortez d'hospitalisation  
vous manquez de temps pour réaliser vos tâches ménagères  
Si vous faites appel à notre service d'aide à domicile, vous n'aurez aucune contrainte administrative et une trentaine d'agents mettront leurs compétences et leur savoir-faire à votre disposition.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans nos bureaux :

Sur votre demande, une secrétaire peut se déplacer à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous aider dans les démarches à entreprendre.

**AVANTAGES FISCAUX :**

Sachez qu'une partie des frais engagés pour ces prestations sont déductibles de votre montant imposable.

## PLAISANCE SICTOM OUEST

Afin de médiatiser une action d'intérêt général dans la réduction des déchets pour notre environnement vous trouverez en Mairie un panel d'aides au tri, « il y a une vie après le tri ». Si votre bac jaune se trouve coiffé d'un visuel refus, cela est dû à une pollution et un mauvais tri. Il sera collecté lors du ramassage des déchets ménagers. Ces déchets doivent être positionnés sur la voie publique uniquement le jour du passage du camion : ordures ménagères le mardi et le vendredi, tri sélectif le mercredi. Votre dé-

chetterie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et le samedi de 8h 30 à 13h pour les déchets non collectés.



## SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS 2014

ALFA 32 SUD OUEST (grêle)	540
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	5760
AMICALE DU PERSONNEL	270
ASSOCIATION MULTICULTURELLE	1500
ATELIER ARTS PLASTIQUES	2000
BOULE JOYEUSE	945
BOUTIQUE DES SOLIDARITE / CROIX ROUGE	1350
CAPGERS	5000
CHASSE BAS ARROS	270
CINE EUROPE	10 000
CLUB DE HANDBALL	414
subv spécifique Handball pour parents bénévoles	50
CLUB TAURIN	1080
COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS	270
COMITE GERSOIS ANCIENS COMB AUCH	135
ECOLE DE MUSIQUE	3000
FNACA	270
FOYER SOCIO EDUCATIF / COLLEGE	3533
GAULE PLAISANTINE	270
MESANGE BLEUE	135
MEZZA VOCE	300
ORGUE CULTURE MUSIQUE EN VAL D'ADOUR	1000

PARTICIPATION VAVANCES SOLIDAIRES	300
PENA VIVEMENT 5 HEURES	1980
PLAISANCE CANOE KAYAK	1000
PLAISANCE SWINGOLF	270
TENNIS CLUB PLAISANTIN	900
TIR SPORTIF	270
TOUT NATURELLEMENT	300
USP CYCLOTOURISME	180
USP GYM VOLONTAIRE	180
USP JUDO	540
USP RUGBY	5400
frais de fonctionnement	879
USP SOLEIL LEVANT	540
USP TENNIS DE TABLE	810
VAL ARROS ADOUR	1440
Provision	1919
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>55 000</b>

Certaines subventions sont en attente faute de dossiers. Malgré les restrictions budgétaires, comme nous l'avions promis, nous avons maintenu le montant global des subventions accordées aux diverses associations plaisantines à 55 000€ donc égal à celui de 2013. Nous les remercions de leurs actions au service des habitants.

## CULTURE ET PATRIMOINE

**LA MESANGE BLEUE :** l'assemblée générale de la Mésange Bleue a eu lieu en mai. L'association forte de ses 85 adhérents et d'un solde positif de 1682€, envisage sereinement l'année 2015. Cette année, Gisèle Abadie qui co-présidait l'association avec Alain Lagors, n'a pas souhaité renouvelé l'implication et le dévouement dont elle a fait preuve au cours de ces années à la tête de l'association.

**Nos Projets :** pour vous permettre de mieux connaître l'histoire de votre village et de découvrir ses rues, monuments, personnalités célèbres, chaque numéro de « Plaisance actualités » vous proposera une page spéciale. Un grand merci à Alain Lagors qui partagera ainsi son savoir sur l'histoire locale.

**Les journées du patrimoine : 20 et 21 septembre 2014.** Le patrimoine de la rivière : parcours au bord de l'eau à la découverte des moulins, digues, canaux. En fin de circuit : concert d'orgue gratuit à l'église. Guide : Alain Lagors.

Départ du circuit : place du 8 Mai, devant la mairie, à 14h30.

## MODERNISATION DU CINEMA :

Le passage au numérique a entraîné la dématérialisation des films. Aujourd'hui, plus de pellicules ni de disques à charger mais un équipement mis en place par Globecast (une filiale d'Orange) qui permet d'avoir les films via internet. Impossible d'échapper à cette évolution sous peine de fermer la salle ! Installée depuis le 27 mars, cette nouvelle technologie a coûté 1900€ HT. Une caisse électronique et des nouveaux panneaux d'affi-

chage vont compléter l'équipement pour un coût de 1645€ HT et 3100€ HT. Le Centre National du Cinéma subventionne ces investissements à hauteur de 90%. Les frais d'entretien seront à la charge de Ciné Europe qui gère la salle. Plaisance a la chance d'avoir une salle confortable, bien équipée. Profitez-en ! Une sortie cinéma est un moment d'émotion et de plaisir. Un film sur grand écran, c'est vraiment autre chose !



**Cinéma : Ouvert tout l'été.** Cinq séances par semaine (lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20h30) auxquelles s'ajoutent des projections supplé-

mentaires. Vous pouvez consulter le programme sur le site Allociné, sur le site de la mairie et sur le site de l'Office de Tourisme. Tarifs : 6,50€, 5,50€ et 4€ jusqu'à 14 ans (supplément de 2€ pour les projections en 3D). La programmation, assurée par Ciné 32, contente à la fois le grand public et les cinéphiles.



**L'ORGUE** : le cycle des animations prévues par l'association « Orgue, culture et musique en Val d'Adour » a débuté ce printemps. Il se poursuivra en été jusqu'aux Journées du Patrimoine.

**Samedi 10 et dimanche 11 mai : deux rencontres autour de l'instrument pour les « Jours de l'Orgue ».** Peu de monde mais des passionnés pour cette première animation. Jean Christophe Revel, titulaire des orgues de la cathédrale d'Auch, a présenté l'instrument et donné un court récital le samedi. Une occasion pour lui de renouer avec Plaisance où il avait fait son service civil. Le dimanche, c'était le tour de Christophe Bouhier, professeur d'orgue et piano à Plaisance, qui, dans une ambiance conviviale, avait réuni ses élèves et leurs amis pour une audition informelle.

**Dimanche 18 mai : « Orgue et flûte traversière »** premier concert de la saison 2014, en partenariat avec le Salon des Métiers d'Art. Une fréquentation honorable (50 spectateurs) pour ce magnifique dialogue entre les deux instruments. Odile Sablayrolles, à l'orgue, et sa sœur Blandine Delannoy, à la flûte, ont offert à leur public un très beau moment musical.

**Une déception** : Le panneau de présentation de l'orgue, com-

mandé par l'intermédiaire de l'ADDA qui devait être installé au printemps, n'est toujours pas prêt !



### CONCERTS D'ORGUE

**Dimanche 13 Juillet 18h : « ESPAGNOLADES 2 »**

Orgue et trompette Christophe Bouhier (Libre participation)

**Dimanche 3 août 18h : "JEUX DE VOIX »**

Nadia Lavoyer, soprano et Sylvie Perez, orgue

Tarifs : 10€ et 8€ ; gratuit pour les moins de 12 ans et les élèves des écoles de musique

**Dimanche 10 août 18h : « MOZART ET SES CONTEMPORAINS »**

Orgue : Laurent Carle

Tarifs : 10€ et 8€ ; gratuit pour les moins de 12 ans et les élèves des écoles de musique

**Judi 28 août 18h : « A L'OPERA »** Soprano, Chœurs et Orgue

Compositeurs : Bizet, Rameau, Rossini, Wagner, Gluck, Verdi, Mozart... Interprètes : Soprano : Manuela Leconte chœurs du stage Méliane Orgue : Vincent Bénard

**20 et 21 septembre 17h30** : concert d'orgue gratuit

Organiste : Christophe Bouhier

**L'EXPOSITION DU PRINTEMPS DE L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES** a présenté les œuvres graphiques d'Iris, une jeune artiste passée par les Arts décoratifs. Des dessins et collages d'une facture contemporaine manifestement appréciés par le public. Y était associé le travail réalisé collectivement par des élèves du Collège Pasteur auprès desquels Iris était intervenue : une installation avec effet d'anamorphose très réussie.



**LE SALON DES METIERS D'ARTS : plus de 2000 visiteurs.** Inauguré par JL Guilhaumon, Vice-Président du Conseil Régional, G.Castet, Conseiller général, R.Soubabère, maire de Plaisance, cette manifestation réputée reste une des plus fréquentées de l'année et contribue au rayonnement culturel de Plaisance. Bien ancrée dans le calendrier du Printemps, présentant toujours un panel d'artisans soigneusement sélectionnés dans des domaines variés, le salon a attiré cette année encore des visiteurs sous le charme. Les ateliers proposés pendant ces trois jours ont bien fonctionné. Les actions pédagogiques auprès des collégiens de Plaisance dans le cadre du Projet Culturel du collège sont exemplaires. Ils ont pu ainsi découvrir différentes techniques : taille de pierre, calligraphie, pastels etc.. La présence de J. Pajot et F. Quéniart, rois de la récup et du bricolage, ont montré la volonté des organisateurs de valoriser les deux artistes locaux. Et les dessins des élèves de Maryse Pajot ont animé les vitrines.

Bravo à Marie-Jo Chauvin et à son équipe de bénévoles.

## ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE



### L'EMBELLEMENT ET LA PROPRETE DE PLAISANCE : L'AFFAIRE DE TOUS

Avoir une ville fleurie, propre et accueillante est le désir de tous les habitants.

**La mairie donne l'exemple** : fenêtres ouvertes sur la place du 8 mai, géraniums et drapeau flottant. La façade joue pleinement son rôle dans le décor de la place.

**D'heureuses initiatives** : dans certaines rues, les riverains transforment un espace urbain vieillot et terne en un endroit coloré et sympathique. Merci à eux.



**Le respect de quelques règles citoyennes** devraient permettre aussi d'améliorer la propreté des espaces verts et des rues :

- des poubelles sont à votre disposition dans les lieux publics et dans les espaces verts,



- un espace canin est situé dans le parc de l'église (surveillez les déjections de votre animal qui ne doit pas faire ses besoins sur les trottoirs ni les pelouses) !

- balayer votre pas de porte est également une obligation.

**Les réfections de façades** : nous vous rappelons que la subvention offerte par la municipalité est de 3.10€ le m<sup>2</sup> (façade visible de la rue).

**C'est l'été, le temps des jardins et des barbecues mais attention au feu !** Nous vous rappelons que les barbecues doivent être placés au centre d'une aire incombustible de 10m<sup>2</sup> et à plus de 10m de tout couvert végétal. Ils sont allumés sous la responsabilité du propriétaire qui en assure une surveillance continue. Des moyens d'extinction d'urgence doivent se trouver à proximité.



Le brûlage à l'air libre des résidus issus de l'entretien des parcs et jardins des particuliers est strictement interdit sauf s'il ne provoque aucune gêne pour le voisinage et à condition de prendre les précautions nécessaires pour éteindre rapidement un départ de feu.

**Nos projets** : la restauration du Monument aux Morts et de l'esplanade François Mitterrand. En novembre, nous fêterons les 100 ans de la guerre de 1914, il faut donner un cadre digne à cet événement. Les employés municipaux se chargeront des travaux.

**Les « Maisons fleuries » c'est reparti !** Les inscriptions ont eu lieu en mairie jusqu'au 5 juin. Les prix seront remis lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

**Les décorations de Noël et le fleurissement de la commune en 2015** : la commission présidée par Claudie Bertrand vous propose une réunion le 6 octobre à 18 h salle n° 1 de la mairie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.